



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION INTITULEE "ESCAPADE EN MUSIQUE, LES SYMPHONIES FRANÇAISES" PAR MICHEL LASSERRE DE ROZEL DANS LA SALLE DES ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE LE SAMEDI 16 DECEMBRE 2023 A 16H

**DÉCISION N° DM-23-373
EN DATE DU 10 OCTOBRE 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin ;

CONSIDÉRANT la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2023-2024,

CONSIDÉRANT la proposition d'animation de Michel Lasserre de Rozel, domicilié au 16, rue du Ronneau – 91 150 ETAMPES, le samedi 16 décembre 2023 à 16 heures dans la salle des Académiciens situé à Cœur de ville.

D É C I D E

DE SIGNER avec Michel Lasserre de Rozel, domicilié au 16, rue du Ronneau – 91 150 ETAMPES, un contrat de prestation de service pour l'animation intitulée « Escapade en musique, les symphonies françaises », le samedi 16 décembre 2023 à 16 heures dans la salle des Académiciens situé à Cœur de ville dont le coût est fixé à trois cents euros (300,00 € T.T.C.) l'animation ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20231010-Imc1H11242H1-AR Date de réception en Préfecture : 10/10/2023 Date de Publication : 10/10/2023
--